

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 JUIN 2018

Date de convocation : 19 juin 2018

Président de séance : Christian BRUYEN

Lieu de la séance : salle des fêtes de Congy

Nombre de conseillers en exercice : 73

Nombre de conseillers présents : 52

Nombre de votants : 63

Étaient présents les délégués suivants :

Mmes Muguette CURFS, Danièle DESPEZELLE-GALLET suppléante remplaçant Pierre CHARLES, Thérèse LEBRUN-DAVID, Marylise MARTIN, Martine CHÉRE, Cécile OESLICK, Maryse MINOT, Maryline VUIBLET, Christine METEYER, Claudia COUSIN, Marie-Line CHARPENTIER, Catherine FONTANESI, Jeanine BARBAZANGES-JOBERT, Marie-Louise TONON, Odile LEMAIRE, Sylvie GUENET-NANSOT et Catherine BANDRY.

MM. Jean-Marie AUBERT suppléant remplaçant Maurice LOMBARD, Michel BONNINGRE suppléant remplaçant Laurent COUVREUR, Marcel GUIMET, José PIERLOT, Thierry MALVAUX, Gérard GUYARD, Roger MIGUEL, Sylvain BIZZOCCHI, Régis COUTANT, Jean-Claude GUERINEAU, Christian BRUYEN, Frédéric CHARPENTIER, Michel COURTEAUX, Jean-Luc TARATUTA, José SANCHEZ suppléant remplaçant Gérard CALLOT, Patrick BERGER suppléant remplaçant Yves BOBIN, Olivier MEUNIER, Bernard LISCH suppléant remplaçant Gabriel MOREAU, Didier DÉPIT, Yves RICHOUX, José MIGUEL, Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Daniel PHILIZOT, Henri GUINAND, Fabrice HUBERT, André VARLET, Jackie BARROIS, Jean-Claude BUCQUET, Didier POUPINEL-DESCAMBRES, Jean-Claude LANZLOTH suppléant remplaçant Christiane FOURNY, Patrick MARX, David COUTELAS et Jean LE FOLLEZOU.

Étaient représentés :

M. David QUATREVAUX donne pouvoir à M. David COUTELAS

Mme Emmanuelle LÉTÉ donne pouvoir à M. Jean-Claude GUERINEAU

Mme Isabelle MICHELET donne pouvoir à M. Michel COURTEAUX

Mme Francine PICAVET donne pouvoir à M. Frédéric CHARPENTIER

Mme Chantal RENAUD donne pouvoir à M. José PIERLOT

M. Ludovic WELCHE donne pouvoir à M. Jean-Luc TARATUTA

M. Freddy LECACHEUR donne pouvoir à M. Régis COUTANT

M. Jérôme GRIVOT donne pouvoir à Mme Claudia COUSIN

Mme Dominique VASSEUR-LEDRU donne pouvoir à M. Christian BRUYEN

M. Hervé GUEDRAT donne pouvoir à Mme Marie-Line CHARPENTIER

M. Alain CESARION donne pouvoir à Mme Sylvie GUENET-NANSOT

Étaient excusés les titulaires suivants : Mmes Céline MEUNIER, Nathalie PROLA et Christiane FOURNY.

MM. Jean-Marc GUILLEMONT, Pierre CHARLES, Maurice LOMBARD, Laurent COUVREUR, Jean-Pierre URIEL, Gérard CALLOT, Yves BOBIN et Gabriel MOREAU.

Étaient absents : MM. Pascal NAILLON, Edouard VAUTRIN, Jacky GRANDREMY, Didier TALON, Xavier DUVAT et Frédéric POMMELET.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GUENET-NANSOT

Le quorum est atteint ; la séance débute à 18h30.

Le Président accueille les membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

Il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 29 mai 2018 et demande si certains ont des observations à présenter sur celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

18-110. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.

BUDGET GENERAL - 700.

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

18-111. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.

BUDGET GENERAL - 700.

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-112. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET EAU - EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE - 701.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-113. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET EAU - EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE - 701.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-114. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET ASSAINISSEMENT - EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE - 702.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-115. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET ASSAINISSEMENT - EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE - 702.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-116. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET ECONOMIE - EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE - 703.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-117. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET ECONOMIE - EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE - 703.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-118. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET OPAH - EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE - 704.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-0119. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET OPAH - EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE - 704.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-120. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET ASSAINISSEMENT - EX-CC DES DEUX VALLEES - 705.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-121. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET ASSAINISSEMENT - EX-CC DES DEUX VALLEES - 705.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-122. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT - EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS - 706.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-123. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT - EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS - 706.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-124. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET VIVRE A LA VILLE - EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS - 707.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-125. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET VIVRE A LA VILLE - EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS - 707.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-126. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET BATIMENT RELAIS - EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS - 708.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-127. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET BATIMENT RELAIS - EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS - 708.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-128. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET SPANC - EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS - 709.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-129. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET SPANC - EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS - 709.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-130. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET POINT MULTI-SERVICES DE CUCHERY - EX-CC ARDRE ET CHATILLONNAIS - 710.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-131. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET POINT MULTI-SERVICES DE CUCHERY - EX-CC ARDRE ET CHATILLONNAIS - 710.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-132. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET EAU - EX-CC ARDRE ET CHATILLONNAIS - 712.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-133. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET EAU - EX-CC ARDRE ET CHATILLONNAIS - 712.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**18-134. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET ASSAINISSEMENT - EX-CC ARDRE ET CHATILLONNAIS - 713.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-135. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET ASSAINISSEMENT - EX-CC ARDRE ET CHATILLONNAIS - 713.**

Adopté à l'unanimité.

**18-136. COMPTE DE GESTION 2017 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET SPANC - EX-CC ARDRE ET CHATILLONNAIS - 714.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

**18-137. COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
BUDGET SPANC - EX-CC ARDRE ET CHATILLONNAIS - 714.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

18-138. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN D'INITIATIVE MARNE PAYS DU CHAMPAGNE

Rapporteur : Le Président

Suite à la modification des statuts d'Initiative Marne Pays du Champagne, la Communauté de Communes est désormais représentée au sein du conseil d'administration par 2 titulaires.

Le Conseil prend acte qu'est proclamé 2^{ème} délégué, Yves RICHOUX.

Adopté à l'unanimité.

18-139. DELEGATION D'ATTRIBUTION AU PRESIDENT EN MATIERE DE MARCHÉS A PROCÉDURE ADAPTÉE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de déléguer au Président, pour la durée restante de son mandat, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres, d'un montant inférieur à 35 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

**Adopté à la majorité, 62 voix POUR
0 voix CONTRE
1 Abstention, Sylvain BIZZOCCHI**

18-140. VENTE DE MATERIEL DE VOIRIE.

Rapporteur : Le Président

En raison de la réorganisation des services techniques, le Conseil autorise le Président à procéder à la mise en vente du matériel de voirie, à savoir la balayeuse hydraulique.

Adopté à l'unanimité.

**18-141. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2017 AU BUDGET 2018
BUDGET GENERAL - 700**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement ces résultats comme suit :

Report en recettes d'investissement au compte R001	76 029,08
Excédent capitalisé au compte R1068	0,00
Report en recettes de fonctionnement au compte R002	2 651 284,36

Adopté à l'unanimité.

**18-142. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2017 AU BUDGET 2018.
BUDGET EAU POTABLE - 701.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement ces résultats comme suit :

Report en dépenses d'investissement au compte D001	14 020,16
Excédent capitalisé au compte R1068	0,00
Report en recettes d'exploitation au compte R002	895 851,51

Adopté à l'unanimité.

**18-143. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2017 AU BUDGET 2018.
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 702.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement ces résultats comme suit :

Report en dépenses d'investissement au compte D001	310 982,00
Excédent capitalisé au compte R1068	76 035,00
Report en recettes d'exploitation au compte R002	1 490 919,23

Adopté à l'unanimité.

**18-144. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2017 AU BUDGET 2018.
BUDGET ECONOMIE - 703.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement ces résultats comme suit :

Report en recettes d'investissement au compte R001	358 202,83
Excédent capitalisé au compte R1068	0,00
Report en recettes de fonctionnement au compte R002	13 583,97

Adopté à l'unanimité.

**18-145. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2017 AU BUDGET 2018.
BUDGET OPAH - 704.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement ces résultats comme suit :

Report en dépenses d'investissement au compte D001	43 211,34
Excédent capitalisé au compte R1068	6 582,72
Report en recettes de fonctionnement au compte R002	0,00

Adopté à l'unanimité.

**18-146. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2017 AU BUDGET 2018.
BUDGET SPANC - 709.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement ces résultats comme suit :

Report en recettes d'investissement au compte R001	5 900,00
Excédent capitalisé au compte R1068	0,00
Report en dépenses d'exploitation au compte D002	9 207,25

Adopté à l'unanimité.

**18-147. BUDGET GENERAL - 700. EXERCICE 2018.
DECISION MODIFICATIVE N°2.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Cette décision modificative consiste en l'ajustement du résultat suite à la dissolution de la CC Ardre et Châtillonnais ainsi qu'en l'ouverture et l'ajustement de crédits pour les opérations de voiries et réseaux divers suivantes : travaux de voirie 2016 de l'ex-CC des Coteaux de la Marne, rue de Bel Air à Festigny et rond-point de la ZA des Varennes, à Dormans.

Adopté à l'unanimité.

**18-148. BUDGET EAU POTABLE - 701. EXERCICE 2018.
DECISION MODIFICATIVE N°1.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Cette décision modificative consiste en l'ajustement du résultat suite à la dissolution de la CC Ardre et Châtillonnais et en l'inscription du résultat suite à la dissolution du SIAEP de la Région de Sainte Gemme.

Adopté à l'unanimité.

**18-149. BUDGET ASSAINISSEMENT - 702. EXERCICE 2018.
DECISION MODIFICATIVE N°2.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Cette décision modificative consiste en l'ajustement du résultat suite à la dissolution de la CC Ardre et Châtillonnais et l'ajustement de crédits pour l'opération de réhabilitation du réseau d'eaux usées rue de l'Eglise, à Baslieux sous Châtillon.

Adopté à l'unanimité.

18-150. FIXATION DES TARIFS - EAU & ASSAINISSEMENT.

Rapporteur : Roger MIGUEL

Le Conseil décide d'indexer le prix de l'eau et de fixer les prix de l'eau hors taxe et hors abonnement tel que détaillé ci-après, et d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} juillet 2018.

<u>Nouvelle indexation</u>	Prix de l'eau € /HT	<u>Nouvelle indexation</u>	Prix de l'eau € /HT
▪ Courthièzy	3,99 €	▪ Mareuil-le-Port	3,99 €
▪ Dormans	3,99 €	▪ Nesle le Repons	3,99 €
▪ Festigny	3,99 €	▪ Oeuilly	3,99 €
▪ Igny-Comblizy	3,99 €	▪ Troissy	3,99 €
▪ Le Breuil	3,99 €	▪ Verneuil	3,99 €
▪ Leuvrigny	3,99 €	▪ Vincelles	3,99 €

Adopté à l'unanimité.

18-151. RACCORDEMENT DU HAMEAU « LES DESERTS » A CHAMPAUBERT-LA-BATAILLE AU RESEAU D'EAU POTABLE. CHOIX DU SCENARIO A RETENIR & CONSULTATION POUR TRAVAUX.

Rapporteur : Roger MIGUEL

Le Conseil décide de retenir le scenario n°1 qui consiste au raccordement au réseau d'eau potable du hameau « Les Déserts » à Champaubert depuis Fromentières et autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour la réalisation des travaux.

Adopté à l'unanimité.

18-152. RACCORDEMENT AEP DU HAMEAU « LES DESERTS » A CHAMPAUBERT-LA-BATAILLE. DEMANDES DE SUBVENTION ET DE DÉROGATION.

Rapporteur : Roger MIGUEL

Le Conseil sollicite une aide financière auprès du Département de la Marne pour la réalisation de l'opération de raccordement au réseau d'eau potable du hameau « Les Déserts » à Champaubert depuis Fromentières qui comprend les missions suivantes :

- assistance à maîtrise d'ouvrage,
- réalisation des études préalables à la phase travaux (topographiques, géotechniques, diagnostics amiante/HAP...)
- maîtrise d'œuvre
- coordination SPS
- réalisation des travaux.

Il sollicite une dérogation pour commencement anticipé de l'opération auprès du Département de la Marne.

Adopté à l'unanimité.

18-153. TRAVAUX DE REHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF. LANCEMENT DE CONSULTATION POUR TRAVAUX.

Rapporteur : Sylvie GUENET-NANSOT

Le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la filière d'assainissement non collectif en vue de l'attribution d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois, et avec un montant maximum annuel de 450 000 € HT.

Il fixe le montant des frais de refus ou d'annulation pour le propriétaire, à inclure dans la convention à intervenir entre l'utilisateur et la collectivité :

- 300 € TTC avant piquetage
- 600 € TTC après piquetage.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20h00.

Vu pour être affiché le 03 juillet 2018, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Dormans,
Le Président, Christian BRUYEN

